**ANNONCE DE RECRUTEMENT APPRENTI.E BPJEPS ANIMATION SOCIO-EDUCATIVE ET CULTURELLE « Teinté  Environnement milieu marin »**

**Contexte**

L’association Les Glénans accueille chaque année des stagiaires adultes et des jeunes (12-17 ans) pour des stages de découverte de l’environnement maritime et de voile sur les bases nautiques situées dans des sites naturels protégés : Concarneau et l’archipel de Glénan, Paimpol, Coz Castel et l’île verte, Vannes et l’île d’Arz, Bonifacio et l’anse du Fazzio et Marseillan. A travers un projet humaniste articulé autour de la vie collective, de la transmission, du partage et de la solidarité, Les Glénans visent à faciliter à toutes et tous la connaissance du monde marin, l’apprentissage de la voile et à préserver de l’environnement.

L’animation sur les sites et le programme d’éducation à l’environnement des Glénans, « Ecole de mer », visent à faire découvrir aux adhérent.e.s les écosystèmes marins et littoraux, le patrimoine maritime et les pratiques respectueuses, en vue de former des pratiquant.e.s de loisirs nautiques respectueux.euses de la mer et du littoral et à valoriser le « vivre ensemble » par des pratiques et animations collectives.

Les bases nautiques des Glénans de Paimpol, Concarneau/Archipel, Vannes/Ile d’Arz et Marseillan proposent des missions d’animation et d’éducation à l’environnement vers le développement durable dans le cadre de contrats d’apprentissage d’une durée de 21 mois aux personnes suivant la formation au BPJEPS ASEC des Glénans : <https://centreformation.glenans.asso.fr/bpjepseedd.html>

**Mission et activités principales**

Vous organisez et encadrez les animations sur site hors temps de voile et participez à la gestion de la vie quotidienne des jeunes publics (12-17 ans).

Vous faites vivre le programme « Ecole de mer » au sein de l’équipe de la base nautique en lien avec la chargée de mission environnement et les partenaires locaux.

Concevoir, organiser, encadrer des animations de découverte de l’environnement de la base nautique auprès des stagiaires de l’école de voile (12-17 ans et adultes) en utilisant des outils pédagogiques existants.
Concevoir et créer des outils pédagogiques utiles pour ses animations.
Concevoir et encadrer des classes de mer auprès de publics scolaires (12-17 ans)
Concevoir, organiser, encadrer des stages Environnement (1 à 5 jours) auprès des moniteur.rice.s de voile et des bénévoles de l’association.
Animer des programmes de sciences participatives (Initiatives Océanes, Plages vivantes, Biolit, Objectif Plancton) auprès des adhérent.e.s.
Concevoir, encadrer, organiser des animations développant le vivre ensemble auprès des jeunes publics (12-17 ans) pendant la journée et le soir.

**Lieu des postes**

* 3 postes sur la base de Concarneau/Archipel
* 2 postes sur la base de Marseillan
* 1 poste sur la base de Vannes/Ile d’Arz
* 2 postes sur la base de Paimpol

**Contrat**

Durée : 21 mois – Du 12 janvier 2026 au 24 septembre 2027

Type : contrat d’apprentissage accessible aux personnes de moins de 29 ans en début de contrat

Salaire :

* Moins de 26 ans : 1096€ brut mensuel
* Plus de 26 ans : rémunération en vigueur (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>)

Le coût de la formation BPJEPS ASEC est pris en charge par Les Glénans.

**Pour candidater**

CV et lettre de motivation (format pdf) à :

* Chef.fe de base :
	+ Concarneau/Archipel : o.sanz@glenans.asso.fr
	+ Vannes/Ile d’Arz : c.debalorre@glenans.asso.fr
	+ Paimpol : t.montangerand@glenans.asso.fr
	+ Marseillan : e.fanfano@glenans.asso.fr
* Coline Lagarde et Elsa Laurenge : candidaturebpjeps@glenans.asso.fr

**Contact et renseignements**

Coline Lagarde-Coordinatrice de la formation BPJEPS ASEC : 07.85.77.05.00

Elsa Laurenge-Formatrice BPJEPS ASEC : 06.87.65.15.20

candidaturebpjeps@glenans.asso.fr

**Le.la candidat.e doit :**

1. Etre titulaire de l’une des attestations de formation relative au secourisme suivante :

- Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1) ou AFPS

- Premiers Secours en Equipe de niveau 1 (PSE 1) en cours de validité

- Premiers Secours en Equipe de niveau 2 (PSE 2) en cours de validité

- Attestation de Formation aux Gestes et aux Soins d’Urgence (AFGSU) en cours de validité

- Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (STT) en cours de validité

2. Justifier d’une expérience d’animateur professionnelle ou non professionnelle auprès d’un groupe d’une durée minimale de 200 heures au moyen d’une attestation délivrée par la ou les structures d’accueil ;

**(Dans le cas où vous ne disposeriez pas de cette expérience, en partie ou en totalité, Les bases des Glénans peuvent vous accueillir au sein de leur équipe d’animation sous statut bénévole ; dans ce cas, contacter l’une des bases des Glénans).**